

Procès- verbal de la séance du conseil municipal du 09/04/2019

Présents : C. BATS maire, D. AUTRAN, D. FROMILHAGUE, C LEFEBVRE, M. ALINS, C. AUZIAS, T CHABEAUD, D. TARTERET, A-M LAUTRE, K. RUSSELL

Absent : G. NICHOLLS qui a donné procuration à M. C. BATS

Secrétaire de séance : D. AUTRAN

Ouverture de la séance du conseil : 20H45

Le compte rendu du conseil municipal du 04/02/2019 est approuvé (M. LEFEBVRE absent le 04/02/2019 s'abstient)

-)Délibération SIVU :

La trésorerie de Bram a soldé les comptes du SIVU Gramazie-Ferran qui gère la station d'épuration. Elle demande au conseil municipal d'inclure le reliquat partagé entre Gramazie et Ferran dans le budget de la commune. Soit les sommes de 1868,02€ pour la partie fonctionnement et 3707,90€ pour la partie investissement.

Acceptée à l'unanimité

En ce qui concerne la station d'épuration, M. le Maire informe le conseil que les chantiers d'insertion de la CCPLM s'occuperont dorénavant de l'entretien des lieux (fauchage et taille des haies) en lieu et place de l'ESAT

-)Compte Administratif et compte de Gestion 2018

Les résultats cumulés de l'exercice 2018 donnent :

En section de fonctionnement : **71 612,33€** de dépenses pour **31 6241,45€** de recettes.

En section d'investissement : **75 504,00€** de dépenses pour **67 094,54€** de recettes.

Soit un solde positif pour le budget de la commune de **236 219,66€**.

Après explications sur les différents chapitres, le compte administratif est accepté à l'unanimité des présents (9 voix)

-)Budget prévisionnel 2019

Au titre du fonctionnement, les recettes prévues pour le budget 2019 sont de **109 863,00€** auxquelles s'ajoute l'excédent de l'année 2018.

Au titre de l'investissement, les recettes prévues sont de **75 794,46€** ; les dépenses prévues sont de **67 385,00€** auxquelles s'ajoutent les **8409,46€** de solde négatif de l'année 2018.

Le budget prévisionnel 2019 s'élève à **421 877,12€**

Dans la discussion du budget, plusieurs points font l'objet d'un débat particulier :

- TAUX D'IMPOSITION : Les taux d'imposition abaissés l'an dernier sont maintenus pour l'année à venir soit : **TH : 7,13%**, **TFB : 21,85%**, **TFNB : 111,04%**. Ces taux sont acceptés à l'unanimité par le conseil municipal.
- REMPLACEMENT de l'employé municipal M. Alain Fourcade qui a fait valoir ses droits à la retraite au 1er juillet 2019. Trois solutions se présentent :
 1. Recruter un personnel proposé par Pôle Emploi comme PEC (50% du salaire payé par l'état) Ce contrat remplace les anciens CUI

2. Recruter un personnel entièrement pris en charge par le budget communal
3. Prendre ponctuellement une entreprise extérieure (ex : ESAT)

- LOCATION de l'appartement communal sis au 31 rue Antoine Courrière: Le conseil municipal n'a pas la volonté d'engager une procédure d'expulsion. Une solution doit être trouvée en partenariat avec Pôle emploi.

Le budget pour l'année 2019 est voté à l'unanimité.

-) Annulation délibération :

Le CM du 04/02/2019 avait pris une délibération nommant Me FROMILHAGUE représentante auprès du SMAHV. Or seules les EPCI peuvent nommer des représentants auprès du SMAHV, ce qui a été fait puisque Me FROMILHAGUE est déléguée suppléante pour représenter la CCPLM auprès du SMAHV. La délibération est annulée à l'unanimité.

-) Devis M Guéneret(géomètre) :

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le devis de la société Guéneret pour le bornage des chemins au lieu-dit « Le Corry » et au lieu-dit « Le Seignou » pour la somme de **2900 €HT** soit (3480€TTC)

-)Aménagement chemin du Corry :

- Le 29/04, la CCPLM rencontrera le propriétaire du Corry avec la mairie pour les problèmes liés au SPANC (Fosse sceptique, réseau eaux usées traversée du chemin,...).
- Les devis de réfection du chemin sont présentés :
Ent Rescanière (J Lefebvre) 5640€ HT
Ent Terraulaz : 3508 € HT Celle-ci, moins disante est choisie.
- La commission voirie se réunira Lundi 15 à 14h30 sur ce sujet.

-)Adhésion groupement d'achat

Le SYADEN propose à la commune de participer au groupement d'achat mis en place pour l'électricité « toutes puissances » ; marché de fournitures 2020-2021 auprès d'ENGIE/Direct Energie/EDF/... La facture devrait diminuer d'environ 10% sur tous les compteurs municipaux.

Le CM accepte par 10 voix pour 1 contre.

-)Couverture internet :

Les maires du secteur ont été conviés à une réunion en présence de M Viola, président du Conseil Départemental et des membres du SYADEN, chargés du déploiement d'internet.

Ce déploiement obéit à la loi du marché. Les opérateurs vont là où c'est rentable mais le gouvernement s'est engagé à ce que toutes les habitations aient le Haut Débit. Trois possibilités pour connecter les habitations à internet, haut débit :

1. Le satellite toujours à l'ordre du jour.
2. La fibre optique (pas prévue pour le village).
3. Les antennes hertziennes (30 à 40 mhz). Une étude est en cours pour positionner les antennes afin que tout le monde ait une couverture HD. Les marchés seront passés en juin (le coût est de 140 millions pour l'Aude). 72% de l'Aude devrait être couverts en 12 mois.

QUESTIONS DIVERSES :

1)Travaux chemin du Cammas vieux : Les travaux du SYADEN ont pris du retard, début prévu le 15/04.

2)Ecole de Mazerolles : La réunion du 1^{er} trimestre a eu lieu dans le respect mutuel et dans une ambiance de travail. Le compte rendu a été affiché.

Les élèves bénéficient désormais de matériel informatique ainsi que des manuels demandés par les enseignantes. Les besoins de l'année 2019/2020 seront présentés lors de la prochaine réunion (en juin).

3)Chemins de photos : Le salon se tiendra à Ferran du 6 au 14 juillet. Il s'agit d'une opération touristique dans laquelle le village prendra toute sa place. A cette occasion, le principe de l'ouverture d'un café associatif éphémère est acté.

4)Elagage : L'élagage des pins au n°42 chemin du Cammas Vieux aura lieu le 15/04. Cette opération a été demandée aux propriétaires par la CCPLM voirie. La rapidité de dégradation de la chaussée à ce niveau nécessitera une intervention rapide.

5)Nomination : Le référent technique du SYADEN sera M. Tarteret Didier ; le référent administratif sera M. Bats Christian.

Il est 23h30, Le Conseil municipal est terminé.

Le prochain conseil municipal aura lieu **le 23/05 à 20h30**.